



50ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme au Soudan

Genève, le 15 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour son compte rendu sur la situation des droits de l'homme au Soudan.

Mon pays encourage la reprise du dialogue avec l'ensemble des forces politiques soudanaises pour conduire le pays vers le retour à une gouvernance démocratique, civile et inclusive, dans le plein respect des droits de l'homme.

La Suisse salue la levée de l'état d'urgence au Soudan et la libération de certains prisonniers, mais reste alarmée par la situation des droits de l'homme dans le pays, surtout concernant la violence contre les manifestants qui doit cesser immédiatement. Mon pays appelle les forces de sécurité et les autres acteurs impliqués à respecter les droits aux libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association de chaque individu, en ligne et hors ligne. La Suisse les exhorte à s'abstenir de tout acte de violence et à mener des enquêtes indépendantes, rapides et impartiales sur les allégations de violations des droits de l'homme.

Afin d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays, la collaboration avec le HCDH et l'expert onusien désigné est clé. La Suisse salue la collaboration des autorités avec ces acteurs et les encourage à mettre en œuvre les recommandations de l'expert le plus rapidement possible.

Madame la Haute-Commissaire,

Comment la Communauté internationale peut-elle encourager le travail d'enquête sur les violations des droits de l'homme commises au Soudan depuis le coup d'État ?

Je vous remercie.